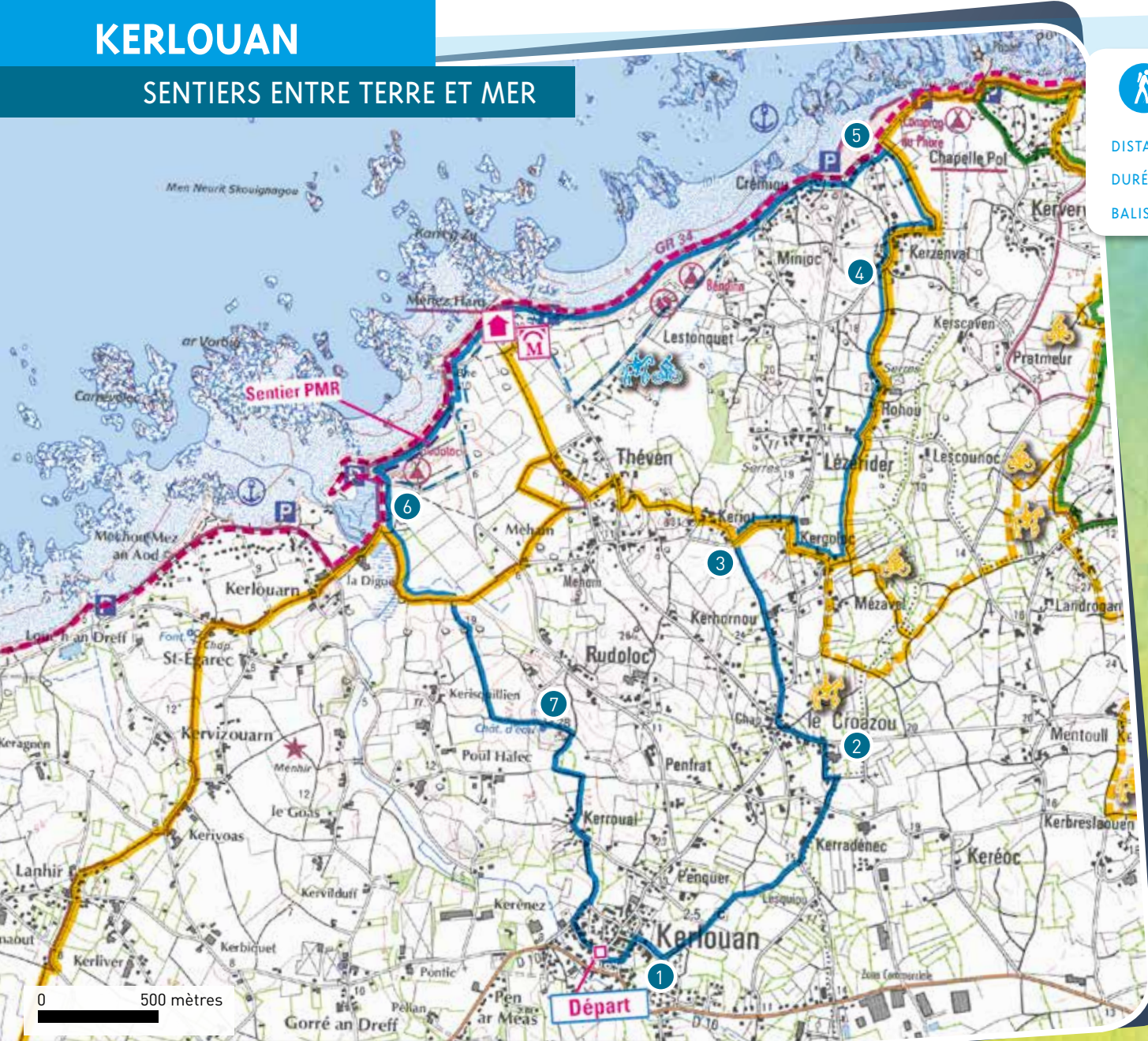


KERLOUAN

SENTIERS ENTRE TERRE ET MER



DISTANCE : **10,8 km**

DURÉE PÉDESTRE : **2h30**

BALISAGE :



La randonnée est balisée dans les deux sens. Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

DÉPART

Centre Bourg

Place Chapelle Saint Anne

GPS " Lat x Lon : 48,644713, -4,366014

Parking conseillé, place de la mairie.

Suivre le balisage bleu entre l'Office de Tourisme et l'église. Prendre à droite à la sortie de l'enclos, puis la 1^{ère} route à droite.

- Emprunter la rue à gauche du cimetière qui se prolonge en chemin carrossable.
- Après le chemin très étroit (Ribin), prendre à gauche sur 100 m. À la chapelle du Croazou, tourner à droite. Après 300 m prendre à gauche à la patte d'oie.
- À Gauche, à 50 m : lavoir de Keriot (suivre le balisage double jaune). À la sortie du sentier (croix de Keriot), prendre la route à droite, puis (50 m) à nouveau à droite puis (150 m) à gauche. Le sentier sur la gauche se poursuit tout droit.
Variante possible : avant le premier croisement de route, emprunter le sentier sur la gauche pour rejoindre la plage du Cremiou (balisage bleu hachuré).
- À Kerzenval, tourner à droite. En bout de chemin prendre le sentier à gauche jusqu'à la dune.
- Suivre le sentier côtier/GR34 sur la gauche en passant par le village de Meneham, puis le site naturel de la Digue.
Attention VTT/Cavaliers : déviation obligatoire par la route côtière. Le sentier côtier est réservé au pédestre.
- Au lieudit « la digue » : Longer le pré-salé et prendre à gauche avant le pont et l'étang (panneaux informations de site). À 300 m, prendre le chemin creux à droite et monter jusqu'au château d'eau (point de vue).
- Suivre le sentier à travers champs et passer par le lieudit Kerroual, avant de rejoindre le bourg.

Suivre le bon chemin... interpréter la signalétique.

Chaque itinéraire est matérialisé par des marques de couleurs respectant la charte officielle du balisage et de la signalisation.

Balisage de jalonnement (Continuité du sentier) Balisage directionnel (Tournez à gauche ou à droite) Erreur de parcours (Mauvaise direction)

GR34 [®]			
Boucles du Pays de Lesneven			
La petite randonnée			

La couleur du balisage change en fonction du circuit.

Extraits de SCAN 25[®]
© IGN - 2014
Autorisation n° 40-14.77

